

GAEC LAVAL DREAMS rappelle camembert au lait cru



- Noms des modèles ou références concernés : **camembert au lait cru**
- Marque : **GAEC LAVAL DREAMS**
- Lot lot 2302 Date limite de consommation 03/05/2026
- Conditionnements : **LOT 2302 boîte en bois 250 gr**
- Date début/fin de commercialisation : **du 17/03/2026 au 28/03/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **LOT 2302 boîte en bois 250 gr**
- Zone géographique de vente : **produit délivré dans un rayon de 30 km**
- Distributeurs : **radis e compagnie/ le carbasson**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **détection trace listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 30 avril 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0630483837**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre